

## OFFRE D'EMPLOI – SURVEILLANT (E) DE PARC POSTE SAISONNIER, TEMPS PARTIEL

### EMPLOYEUR :

Municipalité de  
Piedmont

Service des loisirs

### HORAIRE

14 heures par semaine  
(2 journées de 7h par  
semaine à déterminer  
avec votre supérieur.)

### RÉMUNÉRATION

Entre 19.25\$ et 19.75\$  
selon l'expérience

### DATE POUR POSTULER

Avant le 22 mai 2026

### DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

20 juin 2026

[emploi@piedmont.ca](mailto:emploi@piedmont.ca)

Située dans la MRC les Pays-d'en-Haut, avec une population de près de 5 000 résidents, dont plus de 3 600 sont permanents, la Municipalité de Piedmont se distingue par ses vastes espaces naturels qui occupent plus de 22% de son territoire, dont la Réserve naturelle Alfred-Kelly qui est d'une beauté peu commune.

Jouissant d'un emplacement exceptionnel, à seulement 60 km de Montréal, la Municipalité de Piedmont est essentiellement résidentielle et offre un milieu de vie paisible, mais aussi très dynamique. Traversée par la sinueuse Rivière-du-Nord ainsi que par le Parc Linéaire « Le P'tit Train du Nord » qui accueille des milliers d'utilisateurs tout au long de l'année, Piedmont permet la pratique de nombreuses activités de plein air, comme le golf, la randonnée pédestre, les sports de glisse et la raquette.

Municipalité en pleine croissance, Piedmont mise notamment sur la qualité de vie, la préservation des paysages et le développement d'un milieu de vie en symbiose avec la nature.

## DESCRIPTION

### Sommaire des responsabilités

Sous la supervision de la coordonnatrice des loisirs, la personne en poste doit assurer la surveillance des installations (pavillons de parc, location des terrains de pickleball et de pétanques et aire de feu) au parc Gilbert-Aubin, le tout en maintenant des relations harmonieuses avec la clientèle. Le surveillant aura également à gérer le prêt d'équipement de la Centrale Circonflexe.

Le surveillant aura à assurer de la propreté des lieux, procéder à l'entretien des espaces ainsi qu'à effectuer la surveillance dans le parc. De plus, il aura à administrer les premiers soins en cas d'incident mineur.

### Principales responsabilités

- Accueillir, informer et diriger la clientèle sur les différentes activités et services offerts;
- Assurer la location des différents services durant la saison estivale à la clientèle;
- Compiler des statistiques relatives à la fréquentation du parc et de la Centrale Circonflexe;

- Effectuer la préparation et l'entretien des surfaces de jeux et des plateaux sportifs;
- Veiller à la propreté des aires de jeux, du parc, des plateaux sportifs et des espaces verts;
- Nettoyer et entretenir les équipements;
- Effectuer le transport de matériel et d'équipements;
- Participer aux événements municipaux;
- Effectuer toutes autres tâches connexes liée aux opérations du parc.

## Exigences

### Scolarité et expérience

- Études de niveau secondaire complétées;

### Atouts

- Expériences pertinentes
- Formation premiers soins, RCR/DEA;

### Profil recherché

- Être polyvalent, autonome, ponctuel et responsable;
- Avoir une bonne condition physique;
- Avoir de l'entregent, habile communicateur;
- Être orienté vers le client;
- Démontrer de l'intérêt à travailler en plein air.

## RÉMUNÉRATION ET HORAIRE DE TRAVAIL

Poste saisonnier temporaire de 14 heures/semaine, soit 2 journées de 7h par semaine.

La rémunération se situe entre 19.25\$ et 19.75\$ selon l'expérience du candidat.

Date d'entrée en fonction : 20 juin 2026

## CANDIDATURE

La Municipalité de Piedmont souscrit au principe d'égalité en emploi. Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant le 22 mai 2026 par courriel à l'adresse suivante : [emploi@piedmont.ca](mailto:emploi@piedmont.ca)

La Municipalité de Piedmont remercie tous les candidats qui auront signifié leur intérêt pour cette offre d'emploi. Seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.